L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 14 MARS. 1884.

SPECTACLES BALS, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

Commençant DIMANCHE 16 mars.
MATINÉE SAMEDI SEULEMENT.

M. CHARLES WYNDHAM,

Et sa compagnie de comédie de Londres.

Dimanche, Lundi, Mardi et Mercredi soirs,

RUTH'S ROMANCE
—ET—
14 DAYS.

Jeudi, Vendredi soirs et Samedi matinée et soir,

HOUSEHOLD FAIRY
—ET—
BRIGHTON.

Par Bronson Howard. On peut se procurer des places pour toute la semaine. Pas de matinée Mercredi. 13mars

Académie de Musique de Bidwell.

Le seul Théâtre ouvert en ville.
POUR UNE SEMAINE.
Commençant Dimanche soir, 9 mars.
Matinées Mercredi et Samedi.
Merriest Laughter and Jolliest Fun.
THE GRAND COMIC BOOM.
A DYNAMITE CARTRIDGE OF FUN.
MESTAYER'S
TOURISTS
In a Pullman Palace Car.

Dimanche, 16 mars — THE WYNDHAM COMEDY COMPANY. 8 mars—

PAVILLON FARANTA,

Coin des rues Bourbon et Orléans.

Les spectacles de 10 cts arrivant à leur apogée pendant la semaine du Carnaval.

Splendides décors nouveaux, spectacles brillants tous les soirs,

THE LIGHTS OF NEW ORLEANS,

Ce magnifique drame local (nouveau) sera interprété par Florence Gerard et Marlande Clarke, secondée par une excellente troupe dramatique.

On verra aussi les célèbres tireurs Sam Baughman et Miss Aldine, ainsi que Neon et Gentry, Lizzie Reed, comédiens et chanteurs, avec la grande troupe étoile.

Matinées tous les dimanches, lundis et samedis, avec programmes variés. Attendez-vous au Musée nouveau.

Entrée, 10 cts. 26 fév—

La Grande EXHIBITION ORIENTALE

126........RUE DU CANAL..........126
(Bâtisse Jamison.)

Positivement la dernière semaine.

L'Exposition est ouverte tous les jours de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

Exhibitions étonnantes et merveilleuses de talent et de travaux.

Nouveautés en articles de bois provenant de la Terre Sainte.

Objets sculptés arabes. Bijouterie turque et travaux en filigrane dejdessins les plus chastes.

Entrée à l'exhibition..........25 cents

Un cadeau pour chaque visiteur, excédant en valeur le prix de l'entrée. On exige un prix d'entrée à seule fin d'éviter l'encombrement de la salle par les visiteurs. ALI & KAURT, Propriétaires.
25fév—2m

NOUVEAU JOCKEY CLUB DE LA LOUISIANE.

COURSES D'HIVER.

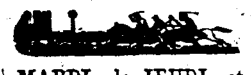

Le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

De chaque semaine jusqu'au 1er avril 1884.

Les courses commenceront à ((3) trois heures et demie de l'après-midi. En cas de renvoi pour cause de mauvais temps, une banderole sera hissée au-dessus de la salle de billards "Crescent Hall", au coin des rues Canal et St Charles.

Insignes d'un jour, dites "quarter stretch" $1 50
Entrée à la grande tribune..........1 00
Billet de dames.......... 50
Entrée au champ de courses, par toutes les portes.......... 50

Aucune dame ne sera admise à la grande tribune sans être accompagnée d'un monsieur.

Les insignes dits "Quarter Stretch" donneront aux porteurs accès à toutes les parties de la piste et du champ.

Les billets d'entrée à la tribune ne donnent pas droit aux mêmes privilèges que les "Quarter-Stretch".

Les membres ont droit à l'entrée gratuite des dames qu'ils accompagneront.

Il est positivement interdit de fumer sur la tribune des dames.

Tous les véhicules entreront par la porte du chemin de Gentilly.

Les chars des chemins de fer "City" et "Orleans" s'arrêteront aux Fair Grounds mêmes et déposeront leurs passagers derrière la grande tribune, à la toucher.

R. W. Simmons, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
27 déc—

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit:

"78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882.

Messrs. J. C. Ayer & Co:

Je fus, l'hiver dernier, en proie à une humeur qui torturait mes membres de démangeaisons intolérables; la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrheuse; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avait fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très-court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorant graduellement est devenue excellente. Je me sens cent pour cent plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prenais trois petites doses par jour, et avant que la deuxième flacon fût fini, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous devriez les publier dans l'intérêt de nos semblables.

A vous, avec respect, Z. P. WILDS."

Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvent la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de resister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Éruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrumpu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies; prix $1, six flacons pour $5.

HOTEL DE PANAMA,

17 University place, New-York

Maison française de 1er ordre. Situation centrale, près des paquebots et des théâtres. Chambre et pension depuis $2 50 par jour et au-dessus.

CAFÉ-RESTAURANT.

Journaux français et étrangers.
J. B. MARTIN, Prop.
16fév—3m 3f par sem

RESTAURANT PIZZINI,

152 RUE DU CANAL.

(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)

NOUVELLE-ORLEANS.

La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES SABRIER.

MATHIEU & P. PIZZINI,
PROPRIETAIRES.

Téléphone dans la maison
21 oct—1an

Briqueterie des Planteurs.

Briques expédiées par les chemins de fer "Morgan's La. & Texas," et "Pacific" et par des chalands sur le fleuve. Adresser les commandes par la boîte 127 de la "Mechanics', Dealers & Lumbermen's Exchange," Nouvelle-Orléans. Les commandes des campagnes par la boîte 3 poste de Gretna.

J. D. HARVEY, propriétaire,
nov—1 an—1&c

Spectacles, Bals, &c

Musée de 10 sous.

SALLE GRUNEWALD,

Ouvert jour et nuit de 11 heures A. M. à 5:30 heures P. M., et de 6:30 à 10 heures P. M.

Entrée..........10 sous seulement.

Nouveaux et puissants attraits.

PROF. A. W. SAWYER.

Le plus grand de tous dans ses grands soli de musique sur le

COFOPHONE.

CAPT. DECOURRA, Tattooed Man, du cou aux pieds avec des pointes d'aiguilles.

BOWNEY l'Albinos musical qui imite tous les oiseaux et les animaux.

BABY BELL, l'Enfant Artiste, musicienne douée.

WISTLER et O'BRIEN, les fameux artistes spécialistes, et nombre d'autres attraits.
9 mars—

INSTITUTIONS.

MLLE BELEN DE MIRANDA, Professeur d'Espagnol.

Ayant 14 ans d'expérience dans l'enseignement, donne des leçons à domicile ou chez elle. Elle consentira à se charger d'une classe pour dames, qui aurait lieu le mardi, le jeudi et le samedi, de 4 à 5 heures de l'après-midi, au "Columbian Institute," 128 rue Esplanade, ou chez elle, 186 rue Jackson, coin Magazine. Elle pourra aussi faire une classe pour messieurs, le lundi, le mercredi et le vendredi, de 6 à 7 heures p. m., 142 rue Royale, au premier, entre Toulouse et St-Pierre, ou, aux mêmes heures, chez elle, le mardi, le jeudi et le samedi. Chaque élève de l'une et l'autre classe paiera $1 par semaine.—Pour plus amples informations, s'adresser au "Columbian Institute" ou au domicile de Mlle de Miranda, coin Jackson et Magazine. 2 déc

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfége et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu tut. 17 aout—

"STERLING SILVER"

—A—

$1.50

L'ONCE

Couverts de Table, Demi-Couverts pour enfants.

Rouleaux de Serviettes à $1.50 pièce

Lunettes en or à 14 karats, à $6.

Couverts en plaqué à $9 la douzaine et au-dessus.

Bijoux, Montres, Pendules, Lunettes, Pince nez, etc., etc., à des prix exceptionnels, défiant toute concurrence. Venez visiter mon riche assortiment pour vous en convaincre. Articles pour Restaurants, Hôtels, Cafés.

Ornements d'Eglise: Ostensoirs, Calices, Ciboires, Chandeliers, Lampes, etc.

Spécialité pour la réargenture, la dorure et la réparation des montres et bijoux. Pose et change de verres de lunettes et pince-nez.

EGALEMENT—Argenterie, Vaisselle, Linge de table, en location—pour soirées, bals, diners, mariages, etc.

AU COIN DE LA RUE CONTI ET CHARTRES

—CHEZ—

C. ROUYER.

16 oc—D MaV—6m

OUVERTURE DU PRINTEMPS

—CHEZ—

GODCHAUX,

MARCHAND DE

VETEMENTS

—ET—

d'Articles de Toilette

POUR HOMMES.

81, 83 et 85 rue du Canal.

Lundi, 10 Mars 1884,

Nouvelles Marchandises faites ici

—A—

BAS PRIX.

Venez examiner nos Nouveautés.

Ordres de la campagne sollicités.

Echantillons et mesures envoyés, sans frais sur demande. 9mars—

Compagnie d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

Bureaux: coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.

J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, A. DELVAILLE
RODOLPH WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, 30 juin, 1882, est comme suit:

Actif..........$4,407,806 24
Passif..........2,670,383 44
Surplus..........$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant secrétaire résident
CLARENCE F. LOW, député-assistant secré. re résident.

Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1882 —1a

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849; —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600.000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Police d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, émises contre des risques d'incendie.

W. A. LYMAN..........Président
CHAS. H. DOLSEN..........Vice-Président
OTTO E. RICE..........Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy	Paul E. Mortimer
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
W. B. Conger,	S. Hernsheim,
George W. Sentell,	Edward Nalle,
Alf. Moulton,	J. J. Reiss,
Charles Newman,	Louis Prados,
U. Marinoni,	Harry L. Flash,
Lucien Deléry,	A. H. Sieward,
Charles H. Dolsen	Sigmund Katz,
Reuben G. Bush,	N. D. Wallace,
John Calder,	E. F. W. Bachman,
S. O. Coulon,	Wm Garig,
W. A. Phelps,	John D. Fisher,
M. Gillis,	A. Rosenfeld,
Wm. B. Lyman.	C. K. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas
21&—1an v&

Liste Officielle des Lettres Etrangères,

non réclamées à la Poste de la Nouvelle-Orléans pour la semaine finissant samedi, 8 mars 1884.

A—Abularaye Giro, Anderson &Co, Amatr'ans Mio 2, Anderson B, Asta P, Anyberger T G, Alfin Fred, Assaro Guis, Albano Dom.
B—Bordesave Alix, Bartoli Pas, Buck C G, Borde John, Benet Jno, Bellanco Nic, Brechtel P, Beschal Jos.
C—Cogin Ch, Canino Giov, Croputto Ant, Cusmano Vito, Creta Lucio, Casaily H, Cortese Ant, Calis Vic, Cosenso L.
D—De Gonzales Ed, Diederichsen J, Di Lorenso O, Di Pinna Vic, Di Pasqualely, Di Vito Ser Disti Giacomo, Donatre Dom, Domeny J B.
E—Earl E.
F—Flaiban F, Forestieri J, Fryer Chas 3.
G—Giochina F, Greene H N.
H—Hesketh Jas.
I—Ilardi Giov.
J—Jacobovich F, Jacobs Jan.
K—Kerr R, Kerr P Rev.
L—Lufasso Guis, Lamy Chas, Laurena Gior.
M—Mondo F, Mascarello Guis 3, McLeod Jne 3, Merena Cono, Maggiore F, Mensel Carl, Muis Dom, Moscato Guis, Milooto Sal, Malis Jos, Maignan V.
N—Nicolacola D.
P—Prichcu J, Poub'an G.
R—Robinson Rev, Roncadero U, Ranshide A.
S—Scarse P, Smith J D, Sacchitano G 2, Smith J D Capt, Scott F, Shendain Mr, Smith E C 2.
T—Teristo B, Thomas G J 2, Trandian A, Tuccaeliti J, Terdich F, Tribou J.
V—Vito T.
Z—Zito Dom, Zerifie Guis.

LISTE DES DAMES.

C—Cabriel Mrs.
K—Caegan E Mrs, Kunts N Mrs.
L—Lindaner S Mrs.
M—Michel Mrs, Miramonte J Mrs, Mouchell F Miss.
N—Nichols J W Mrs.
R—Rousael E Mrs.
S—Schico Rosa Mrs.
W—Welf Louisa Miss.

L.S.L.

Prenez Avis!!

Que cette loterie est la seule qui d ns un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

MAGNIFIQUE OCCASION —DE—

Faire Fortune!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE C,

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu

A

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

Nouvelle-Orléans, Lne.,

—LE—

MARDI, 8 AVRIL 1884.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M.,

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
300 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

"Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

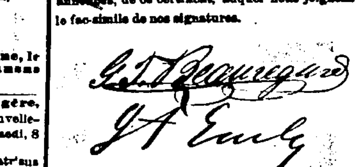

Billet entier. $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

Remises par Postal Note à l'ordre de l'American Express, change de New York, ou traite sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser les lettres enregistrées et faire les mandats sur la poste (money orders) payables à la

New-Orleans National Bank

Nlle-Orléans, Lne.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

Belles Maisons de Résidences

Dans les districts inférieurs sur ces charmantes Avenues Esplanade, Remparts, Dans d'excellents quartiers —ET— Occupées par des locataires de premier ordre.

VENTE A LONG CRÉDIT.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 15 mars 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan—

1° LA JOLIE MAISON DE RÉSIDENCE EN BOIS, A DEUX ÉTAGES, AVEC MANSARDES, No 287 rue des Remparts, côté ouest, entre Hôpital et Quartier. Le terrain mesure 37 pieds de face rue des Remparts, sur environ 119 pieds de profondeur, selon un plan exposé à la Bourse.

La maison de résidence est retirée de la rue, elle est attrayante d'apparence, située sur une belle avenue, dans une de ses parties les plus améliorées. La maison possède tous les agréments, tout le confort que peut désirer une grande famille. Elle est louée jusqu'au 30 septembre 1884.

2. CETTE BELLE MAISON No. 183 rue Esplanade, côté nord, entre St-Claude et Marais. Le terrain mesure 30 pieds de façade rue Esplanade, sur environ 114 pieds de profondeur, selon un plan exhibé à la Bourse.

La maison est retirée de la rue, a une très jolie a parence, un terrain planté d'arbrisseaux. Les appartements en sont bien finis, manteaux de cheminée en marbre, chambre à bain, gaz partout etc. Elle est louée jusqu'au 30 sept. 1884.

Ces résidences désirables sont dans les parties les plus améliorées des avenues Remparts et Esplanade; le voisinage réunissant tous les avantages qui se peuvent désirer comme améliorations de goût, société.

Conditions de la vente—Un tiers ou davantage comptant; le reste à un crédit de 1 et 2 ans, à partir du jour de la vente, avec intérêt de 8 pour cent par an, lien du vendeur, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues cette année, 1884, et un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé au moment de la vente.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant A. Dreyfus, notaire, No 21 Passage de la Bourse.

Ces maisons ne peuvent être visitées que par les personnes qui se muniront de cartes des encanteurs. 2 mar—2,9,14,15

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

J. Edmond Merilh vs. M. et Mme Geo. Waters—No. 10,613.—A. G. Ricks & Co. vs. les mêmes—No. 10,614.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans,—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux, ci-après désignés, MARDI, le 25 mars 1884, à 10 heures a. m., des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Tout le contenu et installations, etc., du magasin de chaussures situé au No. 117 de la rue Douane, entre Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, conformément à l'inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
14 mars—14,19,22,25

Pauline de Castelnau, femme de Julius Meyering et al. Versus H. Dagoret.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No. 10,577—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et l'Allée Natchez, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 25 mars 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le terme du bail non expiré du magasin connu comme le rez-de-chaussée de la bâtisse située au coin des rues St-Louis et Royale, à partir du jour de la vente au 1er octobre 1884, à raison de soixante piastres par mois.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
13mars—13 18 22 25

E. J. Henderson vs M. E. Pascal et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,610.—En vertu d'un writ de saisie exécution à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI 1er avril 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Denis, St-Patrick, Washington et Quatrième, désignés par les numéros neuf et dix sur un plan annexé à un acte passé pardevant J. W. Breedlove, notaire, le 9 juin 1859, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue St Denis sur une profondeur de cent vingt pieds chacun entre lignes parallèles. Le lot numéro dix étant le lot le plus près de la rue Quatrième.

Acquis par le défendeur de Mme Amélia O'Rorke, femme de Clotworthy Boyd, conformément à un acte passé pardevant Pierre Charles Cuvellier, notaire, le 10 octobre 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
28fév—28—mars6,13,20,27—1av

Emile Bonny vs. Irène Rondeau, J. P. Rondeau et F. Jules Rondeau in solido; Le même vs. les mêmes.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, Nos. 3848 et 3849—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus respectivement, je procéderai à la vente aux enchères, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 mars 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain îlet de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Rickerville, Sixième District de cette ville et borné par les rues Levée, Jersey, Valmont et Léontine, désigné comme îlet numéro huit sur le vieux plan et numéro sept vingt-sept sur le nouveau plan. La dite portion de terre mesure deux cent huit pieds deux pouces et six lignes de face sur chacune des rues Levée et Jersey, trois cent cinquante-quatre pieds six pouces de face sur chacune des rues Valmont et Léontine, composée des lots un à vingt-six conformément à un plan du dit faubourg.

Excepté les lots cinq et huit (et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, qui mesurent chacun, trente-et-un pieds trois pouces de face à la rue Levée ou (Tchoupitoulas) sur une profondeur de cent seize pieds six pouces entre lignes parallèles; laissant vingt-quatre lots qui restent saisis.

Acquis par John P. Rondeau le 6 janvier 1881, enregistré au bureau des Aliénations dans le livre 115, folio 140.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
20fév—20, 27—5, 12, 19, 22mars.

Joseph H. Spearing vs Mme Rosalie Rosenfield et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8,982—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez Alley dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 9 avril 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Carondelet, Gravier et Commune, ayant une façade à la rue Baronne de trente-sept pieds, ayant une égale largeur à la profondeur de vingt-cinq pieds six pouces sur le côté nord, de là elle s'élargit à l'étendue de quarante-trois pieds; puis, s'étend de trente pieds de profondeur à la ligne du fond, et sur le coté sud, le dit lot a quarante-six pieds six pouces de profondeur.

Acquis par Joseph Rosenfield le 30 avril 1862. Enregistré livre 85, folio 434.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
8 mars—8,15,22,29—avril 5 9

ORDRE.

Dans l'affaire des Commissaires du Premier District de Desséchement, demandant un décret de privilège, etc, et pour l'homologation du Rôle d'Assessment.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 5,758. Division E.—Sur lecture de ladite pétition pour le renouvellement du décret et du jugement de la Cour Suprême de la Louisiane, homologuant le Rôle d'Assessement du Premier District de Desséchement;

Il est ici ordonné qu'avis de ladite pétition soit publié et donné conformément à la loi; il est de plus ordonné que les diverses personnes nommées et désignées sur le dit Rôle d'Assessement; et que les propriétaires, connus ou inconnus, de toutes les propriétés ici référées, donnent les raisons, s'ils en ont ou peuvent avoir, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet ordre, pour lesquelles le dit décret et le jugement d'homologation du Rôle d'Assessement du Premier District de Drainage ne seraient pas renouvelés de façon à maintenir leur origine.

Il est de plus ordonné que H. B. Kelly, Esq., soit et est nommé avocat ad hoc pour représenter les défendeurs dans ledit jugement, qui sont inconnus, absents ou non représentés; et que le dit avocat ad hoc soit cité et fourni d'une copie de la pétition de renouvellement.

Nlle-Orléans, Lne, 20 février 1884.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
21 fév—21,23,28,29—mars 6,7,13,14,20,21

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Simon Schneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7980—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme veuve Christine Schneider, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
5mars—5 9 14

Succession de John Springer alias Jno. M. Springer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,875 - Division B—Attendu que John George Springer a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Springer alias Jno M. Springer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
9mars—9, 13, 18.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

Succession de Nicholas Baumgarden et son épouse.

VENTE IMPORTANTE

De Propriétés améliorées et terrains nus dans les Premier, Quatrième et Sixième Districts,

ET ACTIONS D'ASSURANCE.

VICTOR E. BAUMGARDEN vs. MARIETTA SCHOPP, épouse de Charles L. Schopp, et als.

No 9,456.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 15 mars 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un jugement pour effectuer un partage, rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Hon. N. H. Rightor, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 16me jour de janvier 1884 et signé le 21 janvier 1884, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur ci-après décrites, à savoir:

ACTIONS D'ASSURANCES.

15 actions de la compagnie d'assurance Lafayette.

10 actions de l'association d'assurance de la Nouvelle-Orléans.

6 actions de la compagnie d'assurance Germania.

5 actions de la compagnie d'assurance Teutonia.

Propriétés améliorées et terrains nus.

Propriétés du Premier District.

1° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Julie et St-Joseph, mesurant 24 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 86 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, désigné comme No 190 de la rue Tchoupitoulas, loué à M. Henry Haller à raison de $20 par mois.

2° Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Race, Kobin, St-Thomas et Religieuse, désignés comme lots Nos 1 et 2, se touchant et mesurant chacun, au pied américain, 31 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Race sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles, le lot No 1 forme l'encoignure des rues Race et St-Thomas.

Cette propriété est louée à M. Joseph Laguens à raison de $10 par mois.

3° Trois lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Orange, Richard, St-Thomas et Religieuse, désignés comme lots Nos 1, 2 et 3, se touchant et mesurant comme suit:—

Le lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Orange sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 2 1/2 lignes entre lignes parallèles.

Le lot No 2 mesure 26 pieds de face à la rue Orange sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 2 1/2 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 1, 33 pieds 11 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond, 31 pieds 11 pouces 5 lignes jusqu'à ce qu'il touche la ligne du fond du lot No 3 et 127 pieds 10 pouces 5 1/2 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 3.

Le lot No 3 mesure 25 pieds 10 pouces 2 1/2 lignes de face à la rue Orange sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 1/2 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations sur les trois lots de terre sont désignées comme les Nos 54, 56 et 58 rue Orange et ont loués au mois comme suit: le No 54 un lot double sur la rue Religieuse à James Frawley à raison de $15; le lot No 56 à veuve Garfield à raison de $5 et le No 58 à Geo. Stevens à raison de $8.

4° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et îlet que les lots ci-dessus décrits, mesurant 23 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Religieuse sur une profondeur de 99 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles, et est inclus dans le loyer du No 54 rue Orange.

Propriétés du Quatrième District.

5° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Quatrième, Levee ou Tchoupitoulas et Public Landing ou Water; les dits lots se touchent dans le fond et sont désignés par les Nos 8 et 13 et mesurent comme suit, à savoir:

Le lot No 8 mesure 25 pieds 9 pouces et 7 lignes de face au dit Public Landing ou rue Water, 25 pieds 10 pouces 6 1/2 lignes de largeur dans le fond, 91 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 9 et 91 pieds 4 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 7. Le tout au pied américain.

Le lot No 13 mesure 25 pieds 11 pouces et 6 lignes de face sur la rue Levée ou Tchoupitoulas, 25 pieds 10 pouces et 6 1/2 lignes de largeur dans le fond, 91 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 12 et 91 pieds 4 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 14, le tout pied américain.

Les dits lots se touchent dans le fond, s'étendent et traversent le dit îlet de la rue Tchoupitoulas à la rue Water et sont loués à F. Xiques, à raison de $10 par mois.

6° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, autrefois Lafayette, dans l'îlet ou carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas et la Levée, Public Landing ou Water, Joséphine et Jackson, désigné comme lot No 3, étant une partie du lot No 2, désigné sur un plan de Schreiber, ingénieur, le 28 avril 1836, déposé dans le livre de plans No 2, en l'étude de Jos Marks anciennement notaire de cette ville: le dit lot mesure plus ou moins 21 pieds de face au Public Landing ou rue Water, sur une profondeur d'environ 85 pieds et curvant 21 pieds de face à la rue Levée ou Tchoupitoulas.

Les améliorations sur ledit terrain comprennent une bâtisse en briques à deux étages No 714 de la rue Tchoupitoulas, louée à M. Robert Weis à raison de $10 par mois.

7° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philip, Constance et Laurel, désigné comme le lot No 2 de l'îlet No 17 sur un plan de Bougerol, voyer, en date du 27 avril 1831, le dit lot mesurant, au pied anglais 31 pieds 11 pouces de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations du dit terrain comprennent des bâtisses d'un étage connues sous les No 144 de la rue Jackson, louées à Mme Harris à $5 par mois.

8° Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et carré comme le terrain ci-dessus décrit et adjacent au même. Il est désigné par le No. 3 et mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations dudit terrain comprennent un cottage double à un étage, en bois, désigné sous les Nos. 146 et 146 1/2 rue Jackson, et loué actuellement à M. Henry N. Heinman et au capt. J. Chandler à raison de $18 par mois.

9° Deux certains morceaux de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Laurel et Annonciation. Les dits terrains sont désignés par les lettres et numéros A 1 et A 2. Ils sont contigus l'un à l'autre, et mesurent chacun 15 pieds 11 3/4 pouces de largeur, sur 28 1/2 pieds de profondeur et sont tous deux pris de l'arrière plan d'une plus grande partie de la terre qui fait partie du terrain No 8 du dit carré faisant face à la rue Laurel.

10° Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Magazine, Camp, Washington et Sixième, lequel terrain est désigné par le No 1 et forme le coin des rues Magazine et Washington, mesurant 30 pieds 1 pouce 3 lignes de façade rue des Magasins sur 120 pieds de profondeur et de façade rue Washington.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, double, No 767 rue Magazine, arrangée pour les affaires et pour résidence, le rez-de-chaussée du coin étant un emplacement pour pharmacie; le tout loué au Dr Thuen, à $50 par mois.

11° Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes District et carré d'îlet, comme le terrain ordinairement décrit et contigu. Le même est désigné comme le terrain No 2 et mesure 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de façade rue des Magasins sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations comprennent une maison de résidence confortable, en bois, à deux étages, connue sous le No 769 rue des Magasins, actuellement occupée et louée par M. Delahoussaye, à $40 par mois.

Propriétés dans le Sixième District.

12° Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville et compris entre les rues Magazine, Camp, Webster et la Upper Line de Bloomingdale, est désigné par le No 32, et est subdivisé en 21 lots, numéros 1 à 21 inclusivement et mesurant, plus ou moins, à peu près 299 pieds 8 pouces de face à la rue Magazine, 29 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue du Camp, 285 pieds 6 pouces de face à la rue Webster et 285 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la ligne qui le divise du Upper Line de Bloomingdale.

Le dit îlet est entouré d'une clôture renfermant une petite maison qui est occupée par Antoine Gonzales et louée par lui à raison de $6 par mois.

Conditions de la vente.

Pour les actions de Compagnies d'Assurance, comptant, avant le transfert. Pour les propriétés foncières, un tiers comptant ou plus, et le reste du prix d'achat à un crédit de un et deux ans du jour de la vente, en billets des acquéreurs, à leur propre ordre, et par eux endossés, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, les dits billets devant être divisés en coupons, de telles sommes correspondantes aux intérêts indivis des héritiers qu'ils pourront désigner: les dits billets devant être garantis non seulement par hypothèque et privilège de vendeur, mais encore par une hypothèque spéciale sur les différentes propriétés et avec les clauses usuelles dans le cas de non paiement des dits billets ou d'une partie des billets non payés à échéance, les acquéreurs paieront cinq pour cent, frais d honoraires de l'avocat qui pourrait plaider pour recouvrer le montant des dits billets.

Les acquéreurs devront assurer les améliorations pleinement et transférer les polices aux héritiers et assumer en sus du montant de leurs enchères, et à leurs propres risques, le paiement de toutes les taxes d'Etat de 1884, et déposer 10 pour cent au comptant, au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant M. Joseph D. Taylor, notaire. No 170 rue Commune.

fév—8,10,16,23 fév—mars 1,8,9,14,15.

A vendre, à un marché exceptionnel, un VACUUM PAN, 8 pieds, de Leeds—pompe et machine vacuum, centrifuges et bouilloires—Acceuseur à la vapeur et machine—porteuses, mixers, réservoirs blow-up-tanks), réservoirs à sirops, réservoirs à eau, tuyaux à chauffer, tubes etc.

S'adresser à GIDIÈRE, DAY & CO., 50 rue Union.
24fév—1 m, D, Mer

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Propriétés faisant face aux rues Laharpe et Derbigny, près du marché St. Bernard.

Succession de John Baster.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 8952.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 12 avril 1884, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 mars 1884, les propriétés suivantes, savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le 3me District de cette ville, désigné par le No 6 de l'îlet No 22, borné par les rues Laharpe, Derbigny, Lapeyrouse et Roman, lequel lot de terre mesure 35 pieds 6 pouces de face à la rue Laharpe sur 100 pieds de profondeur.

Un lot de terre vacant situé dans le même District, désigné par le No 16, dans l'îlet compris entre les rues Laharpe, Derbigny, Lapeyrouse et Roman, mesurant 30 pieds de face à la rue Derbigny, sur 158 pieds 5 pouces 7 lignes de profondeur.

Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de ventes pardevant A. A. Ker, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les acquéreurs assumeront en sus du prix de ventes, les taxes d'Etat et de ville dues en 1884.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication sera exigé des acquéreurs pour garantir la vente.

12mars—12, 22, 29—5, 12 avril.

Vente pour effectuer un partage.

Résidence élevée sur piliers sur la rue St Philippe, Nos 320, 332 et 334.

Maison en bois rue St Louis No 465.

Terrain vacant rue Dumaine, entre Prieur et Roman.

Succession de M. et Madame Eugène Hacker.

Cour Civile de Distrit pour la paroisse d'Orléans—No 5028.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureaux Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 12 avril 1884, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St. Charles, rue St. Charles. En vertu d'un jugement de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A. rendu le 25 janvier 1884 et signé le 30 janvier 1884.

Les propriétés suivantes, savoir:

1° Un certain lot de terre désigné par le No 6 dans l'îlet compris entre les rues St Philippe, Johnson, Dumaine et Galvez, dans le Second District de cette ville, mesurant 60 pieds de face à la rue St Philippe sur 157 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Johnson, 128 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne opposée à laquelle distance le dit lot ouvre à angle droit vers la rue Galvez de 3 pieds et de là sur une seconde profondeur de 28 pieds 9 pouces sur une ligne parallèle avec la rue Galvez de manière que le susdit lot mesure 6 pieds de large sur la ligne du fond.

Aussi—Un autre lot de terre attenant au lot ci-dessus décrit désigné par le No 5—mesurant 30 pieds de face à la rue St Philippe sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, comprenant une résidence élevée sur des piliers de neuf pieds, couverte en ardoise, ayant galerie sur la façade, corridor au centre, six chambres et galerie sur le derrière. Une bâtisse attenant à la maison couverte en ardoise, ayant huit chambres avec galerie sur le côté. Une grande citerne, puits, lieux d'aisance, écurie, poulailler, cour carrelée, jardin avec arbres fruitiers, orangers, &c., &c.

2° Un lot de terre situé dans le second district dans l'îlet compris entre les rues St-Louis, Dorgenois, Rocheblave et la Promenade Carondelet, désigné par le No 3—mesurant 44 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue St-Louis, 22 pieds 4 pouces 5 lignes de face à la Promenade Carondelet, 42 pieds 6 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Dorgenois, et 41 pieds 8 pouces 7 lignes sur la ligne opposée. Ensemble une maison en bois ayant deux chambres, deux cabinets et galerie, citerne, lieux d'aisance, etc. etc.

3° Un terrain vacant situé dans le même district, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Roman et Prieur, mesurant, mesure américaine, 24 pieds de face à la rue Dumaine sur 80 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le tout d'après les plans qui sont exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Les acquéreurs assumeront toutes les taxes qui peuvent être dûes en sus du prix de vente et le montant des taxes sur chaque propriété en sera mentionnée au moment de la vente.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé sur le prix de l'adjudication des acquéreurs afin de garantir la vente.

Actes de vente pardevant Oct. de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs.

11mars—11 22 29 avril 5 et 12

Magnifiques Vaches laitières.

PAR JAS P. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 15 mars 1884, il sera vendu, à 11 heures du matin, sur le chemin de la Métairie près du Parc, à l'écurie de M. Pierre Mercer—

40 magnifiques vaches laitières, 39 avec de jeunes veaux et les autres sur le point de vêler.

6 jeunes taureaux, 1 bon cheval.

Conditions—Jusqu'à $100 comptant, de $100 à $200 trois mois et au-dessus de $200 six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

11mars—

Propriétés de choix situées dans le Second District,

Sur les rues Remparts, Royale, Ursulines et Chemin du Bayou.

Jolie et agréable résidence à étage, rue des Remparts, No 264.

Magasin double en briques à étage, avec résidence au-dessus, rue Royale, Nos 96 et 98.

Résidence en briques à étage sur le Chemin du Bayou, No 213.

Terrain avec bâtisses, Rue des Ursulines, No 145, entre les rues Remparts et Bourgogne.

Vente sans réserve pour effectuer un partage parmi les héritiers majeurs de la succession de Veuve Placide Forstall.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans —No 10,151.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 26 mars 1884, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 3 mars 1884—

Les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Royale, Passage de la Bourse, Conti et St-Louis; lequel lot de terre mesure 23 pieds 5 pouces de face à la rue Royale, 126 pieds 8 pouces 7 lignes de profondeur du côté le plus rapproché vers la rue Conti, 63 pieds 10 pouces 5 lignes sur une première profondeur du côté de la rue St-Louis, 30 pieds sur une ligne parallèle à la rue Royale, 63 pieds 10 pouces 5 lignes sur une seconde profondeur vers la rue St-Louis et 24 pieds de largeur sur la ligne du fond. Ensemble un magnifique magasin double en briques ayant au rez-de-chaussée au centre de la bâtisse un grand corridor d'entrée dallé en pierres plates deux grands magasins, et l'étage supérieur contenant dix chambres, un grand cabinet et deux petits cabinets de toilette, balcons sur la façade et derrière; une autre bâtisse en briques à deux étages construite dans le fond du terrain ayant six chambres, cour briquetée, citerne, hydrant, lieux d'aisance, &c., &c.

Gaz dans la bâtisse principale avec installations. Cette propriété est louée $145 par mois et est vendue sujette à un bail expirant en septembre 1884.

2° Un lot de terre situé dans le même district, dans l'îlet compris entre les rues Remparts, Bourgogne, Ursulines et Hôpital, mesurant 63 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue des Remparts sur 152 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble, une jolie et agréable résidence de famille ayant au rez-de-chaussée un grand vestibule, un corridor d'entrée, salon et salle à manger avec porte à coulisse et office. A l'étage supérieur: vestibule, deux belles chambres à coucher, chacune ayant un cabinet de toilette.

Un magnifique balcon faisant face à la rue des Remparts. Une bâtisse en briques, à étage, attenant à la maison, ayant au rez-de-chaussée, cuisine, trois chambres à domestiques, chambre à bain, cave et cinq chambres à coucher au-dessus avec balcon; gaz dans la maison avec lustres.

Jardin d'agrément, écurie, citerne, puits en briques, hydrant, cour briquetée, etc., etc.

3° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le même îlet, ayant 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue des Ursulines sur une profondeur de 63 pieds 10 pouces 5 lignes, entre lignes parallèles.

4° Un autre lot de terre situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Chemin du Bayou, Quartier, Trémé et Marais, mesurant 20 pieds de face au Chemin du Bayou, sur une profondeur de 94 pieds du côté de la ligne la plus rapprochée vers la rue des Marais, 46 pieds de profondeur sur une première ligne parallèle à la rue Trémé, de là formant à angle droit vers la rue des Marais 6 pieds—de là ouvrant sur une ligne parallèle à la rue Trémé 12 pieds—de là 12 pieds sur une ligne parallèle à la rue Trémé—de là formant à angle droit 6 pieds—de là 22 pieds sur une ligne parallèle à la rue Trémé et 20 pieds de largeur sur la ligne du fond et faisant face sur une allée de 4 pieds en commun. Cette propriété s'ouvrant sur la rue Trémé. Ensemble, une résidence en briques à étages, ayant au rez-de-chaussée corridor d'entrée, salon et salle à manger, avec portes à coulisses, quatre chambres à coucher avec deux cabinets de toilette à l'étage supérieur, balcon sur la façade. Une bâtisse en briques à étage attenant à la maison, ayant cuisine et deux chambres au-dessus, lieux d'aisance, cour dallée, citerne, warterwork, &c. Cette propriété est vendue sujette à un bail à raison de $30 par mois, expirant en septembre 1884.

Le tout conformément aux plans qui sont exposés à la Bourse.

Termes et conditions—Un tiers ou davantage comptant; et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets des acquéreurs garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et cinq pour cent honoraires d'avocat et le transfert des polices d'assurance aux porteurs des billets.

Les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1884 seront à la charge des acquéreurs en sus du prix d'achat.

Actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs sur le prix d'adjudication afin de garantir la vente.

8 mars—8,15,22 29

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans.

J. O. Terry & Sons et les membres individuels vs. leurs créanciers. No. 10,674. Cour Civile de District

ORDRE DE COUR.—Qu'une réunion des créanciers de J. O. Terry & Sons et Jno. O. Terry, Orin F. Terry et Wm. S. Terry, individuellement et comme membres de la société de J. O. Terry & Sons soit convoquée et tenue pardevant Joseph D. Taylor, notaire public, LUNDI, le 17e jour de mars 1884, à 11 heures du matin, pour délibérer sur et agir sur l'application pour un répit, et que J. S. Adams, Esq, avocat, soit désigné pour représenter les créanciers absents des pétitionnaires et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les biens ou les personnes des dits J. O. Terry & Sons et Jno. O. Terry, Orin F. Terry et Wm S. Terry soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 13 février 1884.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
14fév—3f

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR H. STERN & CO., encanteurs - Il sera vendu aujourd'hui le Vendredi, le 14 mars 1884, à 11 heures A.M., dans leurs salles d'encan, No 35 rue de Chartres—

Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions—A la vente.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

PROPRIETES DE CHOIX

dans le Second District.

No 95 rue Dumaine, entre les rues Bourbon et Dauphine.

Résidence en briques avec mansarde,

No 189 rue des Remparts, entre Ste-Anne et Dumaine.

Résidence en briques à un étage avec mansarde.

No 199 rue Bourgogne, Entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Résidence en briques à trois étages,

Coin des rues Bourbon et Dumaine.

Résidence en briques à un étage avec mansarde.

Succession de Veuve Céleste Périlliat.

Mlle Emma Périlliat et als vs Henry Germain O'Connell, James Paul O'Connell et als.

No 10,661—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur,—Bureau 48 rue Royale SAMEDI, 12 avril 1884, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, les propriétés suivantes, à savoir:

1° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Royale, Dumaine et St Philippe, formant le coin des rues Bourbon et Dumaine, et mesurant au pied américain 35 pieds 5 pouces de face à la rue Dumaine sur une profondeur et façade entre lignes parallèles de 63 pieds 11 pouces 2 lignes à la rue Bourbon.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage avec mansarde ayant au rez-de-chaussée une grande chambre au coin, occupée par une grocerie au détail, deux chambres et un cabinet, une cuisine en briques à deux étages avec deux chambres au-dessous et deux au-dessus, lieux d'aisance, etc., vendus sujette à un bail échéant le 30 septembre 1884, au taux de $30 payable mensuellement.

2° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Bourbon et Dauphine, mesurant, au pied américain, 32 pieds 2 pouces de façade rue Dumaine sur 130 pieds 3/4 de pouce de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont la magnifique maison de résidence de famille en brique, à deux étages, avec mansarde, connue sous le No 95 de la rue Dumaine, ayant au rez-de-chaussée deux salons, vestibule, office, entrée pour voiture, lieux d'aisance, hydrant, citernes, cour pavée, gaz partout; au second étage, balcon de devant, quatre chambres à coucher, corridor, cabinet et vestibule et deux chambres de mansarde. Attenante à la maison principale est une bâtisse en briques à deux étages, ayant trois chambres à chaque étage. La propriété se vend sujette à un bail échéant le 30 septembre 1884, au taux de quarante piastres par mois, payable mensuellement.

3° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Remparts, Dumaine, St Claude et Ste-Anne, mesurant, au pied américain, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue des Remparts sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison de résidence en briques à un étage, avec mansarde, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, un cabinet et une galerie au rez-de-chaussée, et deux chambres de mansarde. Une cuisine en briques, à deux étages, avec six chambres et trois caves, lieux d'aisance, cour pavée, hydrant, citerne, arrière cour, etc., etc., connue sous le No. 189 de la rue des Remparts. La propriété se vend sujette à un bail expirant le 30 septembre 1884, aux taux de trente dollars, payable mensuellement.

4° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Bourgogne, Remparts, Dumaine et Ste-Anne, mesurant, au pied américain, 21 pieds, 3 pouces et 2 lignes de façade rue Bourgogne, sur une profondeur de 82 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une jolie maison de résidence de famille, à trois étages, en briques, ayant au rez-de-chaussée, salon, salle à manger et corridor de côté, deux chambres au second et au troisième étage; une cuisine en briques à deux étages avec trois chambres à chaque étage, lieux d'aisance, etc. La propriété est connue sous le No. 199 de la rue Bourgogne; elle se vend sujette à un bail expirant le 30 septembre 1884, au taux de trente dollars par mois, payable mensuellement.

Conditions.—Un tiers ou davantage comptant, le reste à crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur divisés en coupons, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue. L'acquéreur fera assurer les bâtisses sur la dite propriété pour leur pleine valeur et transférera la police d'assurance au détenteur ou aux détenteurs des dits billets; et finalement il paiera tous les honoraires d'avocats, fixés à 5 pour cent, en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement de la somme des dits billets ou partie d'iceux.

L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1884 et il sera requis de faire un dépôt au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire aux frais de l'acquéreur

11mars—11, 15, 22, 29—5, 12 avril.

Une splendide résidence en briques pour famille à deux étages avec vérandah en fer.

No. 54 rue Esplanade, entre Royale et Chartres.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 46 rue Royale SAMEDI, le 15 mars 1884, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Chartres, Royale et Quartier, mesurant à peu près 27 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Esplanade sur une profondeur d'à peu près 116 pieds 6 pouces et 6 lignes

Les améliorations consistent en une splendide résidence en briques à deux étages avec vérandah en fer sur la façade, ayant deux grands salons, porte à coulisses, salle à manger avec portes vitrées, cabinet, galerie couverte, grand corridor sur le côté du rez-de-chaussée, au premier étage trois chambres à coucher, corridor, gaz dans toute la maison, cuisine en briques avec quatre chambres, hydran, cuve, etc. Le tout couvert en ardoises et connu comme No 54 rue Esplanade. Pour les mesures voir le plan de E. Pilié, architecte en date du 20 novembre 1880, maintenant à la Bourse.

Conditions—La moitié ou plus comptant, et le reste à un crédit d'un et deux ans, en billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement final; la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour forcer le paiement des dits billets ou une portion, et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur devra faire assurer les bâtisses, le montant en sera fixé par le vendeur, transfert de la police d'assurance au porteur des dits billets, remboursement des primes d'assurance non expirées; il assumera et paiera les taxes dues pour l'année 1884 en sus du prix d'adjudication, et sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Anatole Kerr, notaire, aux frais de l'acquéreur. 1 mars—

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Charles Heider vs ses créanciers. No 10,877. Division B.

Ordre de Cour—

La cour considérant la pétition ici enregistrée les tableaux ci-annexés et les affidavits, ordonne qu'une assemblée des créanciers de dit pétitionnaire Charles Heider ait lieu pardevant Paul Rousch, Esq., notaire, le 12me jour d'avril 1884 à 11 heures du matin, à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et que Theo G. Hunt, Esq, avocat, soit désigné pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 8 mars 1884.
Signé, W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Sous-Greffier.
9 mars—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Hermann H. Frye, vs. ses créanciers. No 10,821—Division —.

Ordre de Cour—

Il est ordonné que la cession des biens du défendeur insolvable est, par le présent avis, acceptée au profit de ses créanciers, et qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu pardevant Frank Hebert, Esq., notaire, à son bureau No 46 rue St-Charles, le 17me jour de mars 1884, à 11 heures du matin, à l'effet de délibérer sur les affaires du dit insolvable, et pour nommer un syndic, et que, dans l'intervalle, toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 3 mars 1884.
Signé: HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-greffier.
4 mars—3 f

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

E. Pilsbury's Sons vs. leurs créanciers. No 10,644 Division D.

ORDRE DE COUR—Qu'une assemblée des créanciers de E. Pilsbury's Sons et Mme Marie D. Pilsbury, veuve, George Pilsbury et Albert L. Pilsbury, individuellement et comme membres de ladite société, soit convoquée et tenue pardevant Theo Guyol, notaire public, SAMEDI, le 15e jour de mars 1884, pour délibérer et agir sur l'application des pétitionnaires pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre leurs personnes ou leurs biens soient suspendues; et que Anatole Ker, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents des dits pétitionnaires.

Nlle-Orléans, 12 février 1884.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-greffier.

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

PROPRIÉTÉS de choix améliorées, et centralement situées.

Dans le Deuxième District.

Pour le compte de propriétaires absents et résidents.

No 190 rue des Remparts, entre Ste-Anne et Dumaine.

Nos 243 et 245 rue Bourgogne, entre St-Philippe et Ursulines.

No 200 rue Bourgogne, entre Dumaine et Ste-Anne.

Coin des rues Bourgogne et Dumaine.

Rue Dumaine, entre Bourgogne et Dauphine.

Nos 81 et 83 rue d'Orléans, entre Bourgogne et Dauphine.

No 116 rue de la Douane, entre Royale et Bourbon.

No 206 rue St-Claude, entre Dumaine et Ste-Anne,

No 150 rue St-Philippe, entre Remparts et St-Claude.

No 16 rue Conti, entre Decatur et Chartres.

Coin des rues Trémé et Conti.

Coin de la rue Broad et de la Promenade Carondelet.

Coin des rues Villeré et Ursulines.

HOTEL DeSOTO.

Coin des rues Bienville et Pilié.

PAR SPEAR & ESCOFFIER Placide J. Spear, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 22 mars, à midi, il sera vendu, à la Bourse St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, les propriétés de grande valeur ci-après décrites, pour faire droit aux intérêts de propriétaires résidents et étrangers.

1° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans le carré compris entre les rues Bourgogne, Dauphine, Dumaine et Ste Anne, et mesurant, au pied américain, 32 pieds de façade rue Bourgogne, sur une profondeur de 96 pieds 7 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une belle maison de résidence en briques à trois étages, couverte en ardoises, avec cuisine, et renfermant corridor, salon, salle à manger office, chambres à coucher, balcons sur la rue aux second et troisième étages, cour briquetée, etc., etc., connue sous le No. 200 de la rue Bourgogne. Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1884 à raison de $40 par mois payable mensuellement.

2° Un certain terrain, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Bourgogne, Dumaine, Dauphine et Ste Anne, désigné par la lettre A, sur un plan dressé par Edgar Pilié, architecte, daté du 3 mars 1884, et mesurant au pied américain, 38 pieds 6 pouces et 4 lignes de façade rue Dumaine, sur une profondeur et façade rue Bourgogne, de 66 pieds 4 pouces et 4 lignes; le dit terrain forme le coin sud des rues Dumaine et Bourgogne.

3° Un certain terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Bourgogne et Dauphine, désigné par la lettre B, sur un plan de Edgar Pilié, architecte, daté du 3 mars 1884, et mesurant, au pied américain, 24 pieds 1 pouce 2 lignes de façade rue Dumaine, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 96 pieds 2 pouces et 2 lignes. Cette propriété est vendue sujette à l'usufruit en faveur de Cyrille Soulé, conformément à un acte passé pardevant A. Doriocourt le 6 novembre 1875.

4° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Orléans, Ste-Anne, Dauphine et Bourgogne, mesurant, au pied américain, 43 pieds 2 pouces de façade rue d'Orléans, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 91 pieds 10 pouces et 7 lignes.

Les améliorations comprennent une maison cottage double à un étage, avec attic, en bois, couverte en ardoises, renfermant ayant 3 chambres, 1 cabinet sur le palier principal, avec 1 chambre, 2 grands cabinets dans les mansardes et 4 chambres dans la cuisine de chaque côté, lieux d'aisance, citerne, cour briquetée, salle à manger, etc., etc. Portant les Nos 81 et 83 rue Orléans, sur louée à raison de $20 par mois chaque côté, payable mensuellement.

5° Deux certains terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Franklin et Trémé, désigné par les lettres A et B sur un plan de Edgar Pilié, daté du 3 mars 1884, et mesurant au pied américain, comme suit: le terrain A forme le coin des rues Conti et Trémé, ayant 23 pieds 11 pouces 5 lignes de façade rue Conti sur une profondeur et façade, rue Treme, de 107 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles. Le terrain B mesure 21 pieds 4 pouces 5 lignes de façade rue Conti, sur une profondeur de 80 pieds, entre lignes parallèles, et l'usage en commun d'une allée de 5 pieds de largeur pour les dits terrains et 6 pieds.

Les améliorations comprennent une bâtisse à 2 étages en briques et couverte en ardoises.

6° Deux certains terrains situés dans le second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Broad, White Carondelet Walk et Toulouse, désignés par les Nos 1 et 2, mesurant au pied américain, comme suit: le terrain No 1 forme le coin des rues Broad et Carondelet Walk, et mesure 28 pieds de façade rue Broad sur une profondeur et façade, Carondelet Walk, de 62 pieds 8 pouces, et de 62 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne du terrain No 2. et 32 pieds 10 pouces et 4 lignes à l'arrière, le terrain No 2 est contigu au terrain No 1, et mesure 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de façade rue Broad sur une profondeur de 62 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne du terrain No 1; et 62 pieds 5 pouces et 4 lignes de l'autre côté; et 32 pieds 10 pouces et 2 lignes à l'arrière.

7° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No 13 de l'îlet borné par les rues Conti, Bienville, Chartres et Decatur, mesurant 20 pieds 5 lignes de façade rue Conti, sur 68 pieds 11 pouces de profondeur.

Les améliorations comprennent le beau magasin à quatre étages, en brique, soubassement cottage en granit, portant le numéro municipal 16 de la rue Conti.

Cette propriété est louée à raison de $20 par mois, sans bail.

8° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bourbon, Canal et Royale, mesurant 24 pieds 6 pouces de face à la rue Douane sur une profondeur d'environ 95 pieds.

Les améliorations comprennent une magnifique maison en briques à 3 étages, avec mansardes, ayant pour façade au rez-de-chaussée des colonnes en granit, ainsi qu'un vaste salon avec un comptoir à chaque étage, 3 chambres au premier ainsi que 3 chambres au second et troisième étages, ainsi que 4 chambres dans les mansardes, une cuisine en briques à 3 étages contenant à chaque étage 3 chambres, lieux d'aisance à chaque étage, water works, une citerne souterraine cour pavée en pierres plates, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 116 rue Douane.

Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885 à raison de $75 par mois, payable mensuellement.

9° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, formant partie du lot No 22 dans l'îlet compris entre les rues St-Philippe, St-Claude, Remparts et Dumaine; lequel lot mesure, au pied américain, 29 pieds de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur de 72 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une jolie maison avec mansarde, ayant la façade en briques, 2 chambres à coucher, salle à manger et cabinet au rez-de-chaussée, et une grande chambre et 2 cabinets dans la mansarde; aussi une cuisine en briques ayant 4 chambres, cour pavée en briques, et toutes les bâtisses couvertes en ardoises. La propriété porte le numéro municipal 150 rue St-Philippe.

Cette propriété est louée à raison de $18 par mois sans bail.

10° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, îlet borné par les rues Remparts, Dumaine, Bourgogne et Ste-Anne, mesurant au plan de E. Pilié, architecte, en date du 1er avril 1882, 34 pieds 7 pouces 4 lignes de façade rue des Remparts sur 131 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent une maison de résidence à un étage, en briques, avec mansarde, couverte en ardoises, ayant salon double, salle à manger, quatre chambres à coucher, grande galerie de derrière, détachée de la bâtisse principale; une cuisine en briques à deux étages, avec 4 chambres, aussi sur le côté et à l'arrière du terrain une bâtisse en briques, à deux étages, couverte en ardoises, ayant 4 chambres, citerne, lieux d'aisance, cour devant et derrière, etc.

Cette propriété a été complètement réparée à neuf et remodelée avec toutes les nouvelles améliorations du jour; elle est située à proximité des théâtres, églises, marchés et écoles, ainsi qu'à une très courte distance du Grand Boulevard Canal. Nous appelons l'attention toute particulière de ceux qui cherchent une maison agréable, un quartier tranquille et aristocratique; la maison porte le numéro municipal 190 rue Remparts.

Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1884, à raison de $40 par mois, payable mensuellement.

11° Un certain terrain ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet 114, borné par les rues St Claude, Remparts, Dumaine et Ste Anne, mesurant 32 pieds 10 pouces 5 lignes de façade rue St Claude sur une profondeur irrégulière de 160 pieds.

Les améliorations comprennent une maison de résidence de famille très élégante et tout récemment construite, à deux étages, en bois, couverte en ardoises, devanture en briques, jolie verandah en fer au premier étage, et ayant au rez-de-chaussée, salons à coulisses, salle à manger, corridor et office en second étage, trois chambres à coucher, galerie latérale, à l'arrière une bâtisse en bois, à deux étages, couverte en ardoises, ayant au rez-de-chaussée cuisine, chambre et cave, et au second étage, trois chambres à coucher, galerie latérale, etc, grand avant au fond, lieux d'aisance, citerne, hydran, cour pavée avec pierres plates, etc. Un joli parterre de fleurs et des arbres ornent la propriété plantées en platte-bandes. Le tout ensemble, cette propriété offre de nombreux avantages à ceux qui recherchent un "home" confortable, une bonne maison et un voisinage exceptionnel.

La propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 sept. 1884, au taux de $40 par mois payable mensuellement. La propriété porte le numéro municipal 206 de la rue St Claude.

Pour des dimensions exactes, voir un plan de A. de Armas, daté du 21 février 1882, actuellement à la Bourse.

12° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Bourgogne, Remparts St Philippe et Ursulines, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 1/2 lignes de façade rue Bourgogne, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 8 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison de résidence à un étage avec attique, couverte en ardoises, divisée en deux côtés, ayant chacun 2 chambres et 2 cabinets, une cuisine en briques à deux étages avec quatre chambres, hydrant, lieux d'aisance, cour pavée, etc., connue sous les Nos 243 et 245 rue Bourgogne, louée $10 par mois à chaque locataire, et payable mensuellement.

Hotel De Soto.

13° Un certain morceau de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Peters, Conti et Decatur, formant le coin des rues Peters et Bienville, et mesurant 67 pieds de face rue Peters, sur une profondeur et façade de 73 pieds

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Les améliorations comprennent les magasins en briques à un étage et demi, bien connus sous le nom de Hotel de Soto, ci-devant les magasins bleus, avec façade en granite rue Peters; et le magasin en briques à un étage faisant face à la rue Bienville; le rez-de-chaussée est occupé par des magasins et des emplacements de commerce rue Peters et rue Bienville, et l'étage supérieur est divisé en 37 chambres, avec cuisine, cour carrelée, lieux d'aisance, etc. Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1888 à raison de $1200 par an payable $100 par mois. Pour les détails, voir le plan à la Bourse.

14° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Marais, Ursulines, St-Philippe et Villeré, mesurant 35 pieds 6 pouces de façade rue des Ursulines sur 111 pieds de profondeur, formant le côté sud des rues Villeré et Ursulines. Cette propriété est louée à raison de $7 par mois sans bail.

Conditions - Pour la propriété troisièmement décrite comptant, pour les autres propriétés décrites un tiers comptant, la balance à un crédit de un et deux ans pour des billets portant hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de vente jusqu'à paiement final, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement des dits billets partie ou totalité, et toutes les autres clauses usuelles.

Les acquéreurs devant assurer les propriétés pour un montant satisfaisant aux vendeurs, et devant transférer les polices d'assurance aux détenteurs des billets jusqu'à parfait paiement; rembourser les primes non-expirées, assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1884, en sus de l'adjudication, et feront un dépôt de 10 pour cent sur le montant de la vente au moment de l'adjudication.

Les loyers reviendront aux acquéreurs, à partir du 1er avril 1884.

Les actes de vente pardevant Omer Villeré et James Fahey, notaires, aux frais des acquéreurs. 8mars—8,9,15 à la vente

Propriétés améliorées des Deuxième et Troisième Districts

Dans des localités désirables.

No 161 rue Esplanade, Entre Remparts et St-Claude,

Maison de résidence en bois à deux étages

Rue Esplanade, Entre Gayoso et ——

Nos 198 et 200 rue Bienville Entre Franklin et Trémé.

No 193 rue St-Claude, Entre Ste-Anne et Dumaine.

No 245 rue des Marais, Entre Ursulines et Chemin du Bayou.

Rue St. Claude, Entre Esplanade et Kerlerec.

Nos 13 et 15 Avenue St Bernard, Entre St. Claude et Marais.

No 16 rue Annette, Entre Marais et St. Claude.

No 5 rue Annette, Entre St. Claude et Marais.

No 113 rue Kerlerec, Entre Marais et St. Claude.

No 250 rue Kerlerec, Entre Johnson et Galvez.

VENTE POUR OPERER UN PARTAGE ENTRE HERITIERS MAJEURS.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 15 mars 1884, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St. Charles, entre Commune et Gravier—

Deuxième District.

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Bienville, Douane, Franklin et Trémé, désigné par la lettre A, mesurant 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville, sur une profondeur de 107 pieds.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage, avec attic couvert en ardoises, ayant 3 chambres avec cabinets à l'étage principal et deux étages couverte en ardoises ayant 5 chambres, un grand suvent dans l'arrière une cuisine lieux d'aisance hydran, citerne cour briquetée dans toute la maison principale. Portant le No 198 rue Bienville

2° Un terrain dans les mêmes district et carré, désigné par la lettre B, mesurant 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville sur 107 pieds de profondeur. Les améliorations sont les mêmes que celles du terrain A auquel il est contigu et connu comme le No 200 de la rue Bienville.

3° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, Trémé, Ste-Anne, et Dumaine, mesurant 33 pieds 6 pouces et 4 lignes de façade à la rue St-Claude sur une profondeur de 71 pieds 2 pouces et 2 lignes.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à deux corps de logis, recouvert en ardoises, avec mansarde ayant environ huit chambres; aussi une cuisine en briques à deux étages, recouverte en ardoises, ayant quatre chambres, hydrant, lieux d'aisance, cour briquetée, et désignée par les Nos 193 et 193 1/2 rue St-Claude.

4° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marais, Villeré, Ursulines et Chemin du Bayou, mesurant 30 pieds de face à la rue des Marais sur une profondeur irrégulière de 188 à 198 pieds et 29 pieds 6 pouces de large dans le fond.

Les améliorations comprennent un cottage-résidence en bois à un étage, recouvert en ardoises, ayant 4 chambres et office, et un grand galerie dans le fond; une cuisine en bois à un étage, recouverte en ardoises, ayant trois chambres; grand hangar, citerne, lieux d'aisance, poulailler, cour de devant briquetée, désigné par le No 245 rue Marais.

5° Un terrain dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Washington, Lopez et Gayoso, désigné par le No 8, mesurant 33 pieds 8 pouces et 4 lignes à la rue de l'Esplanade, 31 pieds 10 pouces 5 lignes sur la ligne du fond sur des profondeurs irrégulières de 107 à 118 pieds.

Troisième District.

6° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Remparts, Kerlerec et St Claude, désigné par la lettre A, mesurant 28 pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de 140 pieds.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages, recouverte en ardoises, retirée de la rue, ayant galerie de devant à chaque étage, salle à manger et—chambres à coucher, bâtisse en bois à deux étages, reliée au corps principal de logis, ayant—chambres, galerie sur le côté, gaz, cour briquetée, etc., désignée par le No 161 rue Esplanade.

7° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le même îlet et le même district de cette ville, attenant au dit lot dans le fond, désigné par la lettre B, mesurant 30 pieds de face à la rue St-Claude sur une profondeur de 139 pieds 3 pouces et 7 lignes sur la ligne plus près de la rue Esplanade 136 pieds 1 pouce 7 lignes sur l'autre ligne latérale, et 29 pieds 11 1/2 pouces dans le fond.

Les améliorations comprennent une écurie en bois; le terrain est disposé en jardin et est entouré sur la rue par un grillage en fer.

8° Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par l'Avenue St Bernard, les rues Annette, St-Claude et Marais, désigné par la lettre A, mesurant 30 pieds et 9 pouces 2 lignes de face à l'Avenue St. Bernard sur des profondeurs irrégulières de 58 à 60 pieds et 28 pieds 2 pouces dans le fond.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage recouvert en ardoises avec 4 chambres avec une cuisine en bois à un étage, recouverte en ardoises, ayant 2 chambres, lieux d'aisance et désigné par les Nos. 13 et 15 Avenue St. Bernard

9° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même district et le même îlet attenant dans le fond à celui ci-dessus décrit, désigné par la lettre B, mesurant 28 pieds 2 pouces de face à la rue Annette sur 50 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage recouvert en ardoises ayant 4 chambres et une cuisine en bois à un étage recouverte en ardoises ayant deux chambres, lieux d'aisance, cuves, citerne, cour briquetée, etc, désignés par les Nos 16 et 16 1/2 de la rue Annette.

10° Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annette, St-Antoine, St-Claude et Marais, mesurant 20 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Annette sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage de six chambres, une cuisine en bois à un étage avec deux chambres, cuve, lieux d'aisances, etc, connu comme le No 5 rue Annette.

11° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Kerlerec, St. Claude Marais et Columbus, mesurant 30 pieds 7 pouces de façade rue Kerlerec, sur une profondeur de 88 pieds 9 pouces sur un côté et 93 pieds 2 lignes sur l'autre côté et 40 pieds 5 pouces 6 lignes dans le fond.

Les améliorations comprennent un cottage en bois, à un étage, recouvert en ardoises, ayant 6 chambres, gaz partout; aussi, une cuisine en bois à un étage en bois avec 2 chambres et 2 cabinets; 2 citernes, cour briquetée, etc.; connu sous le No 113 rue Kerlerec.

12° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville carré borné par les rues Kerlerec Columbus, Johnson et Galvez, mesurant 33 pieds 4 lignes de façade sur la rue Kerlerec, sur une profondeur de 114 pieds 10 pouces 5 lignes sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Galvez sur 107 pieds 2 pouces 5 lignes sur la ligne opposée, et 33 pieds 11 pouces 5 lignes sur la ligne inférieure.

Les améliorations comprennent un cottage en bois, à un étage, ayant 4 chambres et une cuisine de 2 chambres, citerne, puits, lieux d'aisance, etc. connu sous le No 250 de la rue Kerlerec.

Le tout en vente d'après des plans de Edgar Pilié, architecte, en date du 29 février 1884, actuellement à la Bourse, et auxquels on peut se référer pour les mesures exactes.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à crédit de un et de deux ans pour des billets portant hypothèque spéciale et lien et privilège du vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an, de la date au paiement final, la clause de 5 pour cent, honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du montant des billets en totalité ou en partie, et toutes les clauses habituelles. L'acquéreur fera assurer les lieux jusqu'à parfait paiement des billets pour une somme égale à celle des billets souscrits; il transférera les polices d'assurances au détenteur des billets; il remboursera aussi au vendeur la prime non expirée assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1884, en sus de prix d'adjudication. Il sera également requis de faire un dépôt de 10 pour cent en acompte sur le prix d'adjudication, au moment de la vente

L'acte de vente pardevant Paul E. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.